

Moins d'illuminations à Noël et adaptation de l'éclairage public pour économiser l'énergie

Chauffage, éclairages public, illuminations de Noël... Face à la forte augmentation des coûts du gaz et de l'électricité, la Ville d'Esch vient de prendre toute une série de mesures pour limiter sa consommation énergétique et son empreinte carbone.

L'éclairage des bâtiments publics dont la Ville d'Esch est propriétaire (Bibliothèque, Bridderhaus, Conservatoire, ...), a été réduit. La durée de l'éclairage a été fixée à un maximum de 6 heures par jour (16h-21h).

Le collège des bourgmestre et échevins de la Ville d'Esch a également pris la décision d'allumer l'éclairage public sur les routes communales une heure plus tard le soir et de l'éteindre une heure plus tôt le matin. Cette mesure entrera en vigueur cette semaine.

Les horaires d'illuminations à Noël seront également réduits. La durée passera de 12 heures par jour (12h-24h) en 2021 à un maximum de 6 heures par jour (16h-21h) en 2022. Cette mesure permet d'économiser 50 % d'énergie.

Les vendredis et samedis uniquement, l'éclairage est prolongé jusqu'à 22 heures en raison des horaires d'ouverture différents pendant les weekends.

Pour rappel :

Depuis le 1^{er} octobre 2022, la température dans les bâtiments fonctionnels (bureaux et écoles), exploités par la Ville d'Esch-sur-Alzette, a été réduite à 20°C en modifiant la température de départ des chaudières. La température des halls sportifs, ateliers techniques et stocks a été réglée à 15°C et les systèmes de chauffage des parkings municipaux ont été complètement mis à l'arrêt.

Considérant qu'un abaissement de 1°C réduit la facture d'énergie d'environ 6%, ces mesures permettent d'énormes économies d'énergie à la Ville d'Esch.

